



Directeur / trice des randonnées

Mandat de 2 ans

- Assiste aux assemblées des membres et du conseil d'administration.
- Établit la liste des randonnées en vue de la prochaine saison.
- S'assure qu'il y ait un responsable pour chacune des randonnées.
- Participe au montage du livret des randonnées.

Mise en candidature de : _____
au poste de Directeur/trice des randonnées d'AM St-Hubert.

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Date : _____